Colloque international

organisé par l'EA 4428 DYNADIV

Les « francophones » devant les normes, 40 ans après *Les Français devant la norme* - L'(in)sécurité linguistique aujourd'hui : perspectives in(ter)disciplinaires

mercredi 13 – vendredi 15 juin 2018
Université François Rabelais de Tours
3 rue des Tanneurs

Argumentaire

Notion issue de la sociolinguistique, l'insécurité linguistique (désormais IL) connait une situation paradoxale. Elle est reconnue comme importante dans les différents processus d'appropriation et dans les situations de contacts de langues, mais les travaux concernant ce phénomène sont assez rares depuis l'apparition de la notion. L'ambition de ce colloque est de réfléchir à cette tension en tentant d'en comprendre les causes, éventuellement d'y remédier, afin que ce phénomène, qui constitue souvent un frein à l'appropriation des langues, soit mieux connu, compris, analysé et/ou éventuellement exploité. Il s'agit, pour ce faire, de renouveler la réflexion sur cette notion à travers un questionnement in(ter)disciplinaire susceptible d'enrichir la prise en compte de plus d'aspects variés de l'IL.

Insécurité linguistique : brève histoire et évolution d'une notion

Première conceptualisation de l'insécurité linguistique en situations de francophonies et un des premiers ouvrages de sociolinguistique en France[1], *Les Français devant la norme. Contribution à une étude de la norme du français parlé* de Gueunier, Genouvrier et Khomsi (1978) avait pour projet de réfléchir aux « réalisations » et « attitudes de divers Français de milieu urbain par rapport à l'usage oral de leur langue maternelle et à la norme linguistique dans ses diverses manifestations » (1978 : 7). L'équipe des enquêteurs tourangeaux y a exploité les ressources de la sociolinguistique variationnelle (Labov, 1976) pour conclure que dans les contextes d'usage de langues minorées (Lille, Limoges, Saint-Denis de la Réunion), le sentiment d'insécurité linguistique est souvent plus approfondi que dans les régions où la forme valorisée est plus présente (Tours).

A partir de ce travail fondateur qui a situé la conceptualisation de l'IL dans un cadre diglossique, d'autres développements ont émergé pendant les années 1980-2010. Ils en ont approfondi divers aspects, dans le droit-fil de Labov, en ce qu'ils ont tous privilégié, selon différentes modalités, une approche prioritairement empirique visant à révéler les comportements et les pratiques des locuteurs. Bourdieu (1987) a analysé l'IL – sans la nommer - sous l'angle des rapports de classe, et Francard (1993) l'a appréhendée à partir de la sujétion linguistique. Canut (1996), quant à elle, a fondé l'IL sur les activités / productions « épilinguistiques » du locuteur. Calvet (1999) a surtout souligné l'investissement du chercheur dans l'interprétation de l'IL. Bretegnier (1999, 2002) en a effectué une théorisation sous l'angle des interactions ; elle parvient ainsi à rendre lisibles différents changements de l'IL, dans les usages des personnes notamment. D'autres travaux, comme ceux de Boudart (2013), Roussi (2009), etc., peuvent aussi être cités, dans lesquels l'IL est majoritairement considérée comme un sentiment et un

[1] Cet ouvrage intervient après deux ouvrages marquants dans l'histoire de la sociolinguistique en France et en français : 1) Marcellesi, J.-B., Gardin, B., 1974, *Introduction à la sociolinguistique : la linguistique sociale*, Paris, Larousse et 2) L.-J. Calvet, 1974, *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie*, Paris, Payot.

malaise, mais auquel on ne peut accéder qu'en cherchant à en déceler les traces et signes, de préférence objectivables.

Le colloque de Tours en 2000 (voir les actes dans Castellotti et Robillard, éds., 2002-2003), qui s'inscrivait déjà dans une revivification et un approfondissement de cette réflexion entamée avec Gueunier, Genouvrier et Khomsi (1978), a élargi le questionnement à la problématique des contacts de langues et de la variation linguistique en France, en insistant sur l'idée que le français, comme toutes les langues, repose sur une dynamique qui articule instabilité, imprévisibilité. C'est plus récemment, dans l'idée de problématiser autrement cette notion, que la journée d'études *Tours Qualitatifs 2017* a été orientée vers les rapports insécurité – sécurité linguistique (désormais I/SL), sens et francophonies, ce qui a permis de mettre en évidence le fait que ce phénomène n'est pas fondé uniquement sur des mécanismes langagiers réguliers et prédictibles, ni même perceptibles ; mais qu'il porte également sur des dimensions inexprimées, comme par exemple le silence de la non prise de parole qui est un des signes fréquents (et paradoxaux) de l'I/SL . Cette nouvelle orientation suggère la nécessité d'une problématisation de l'I/SL dans des termes qui, tout en se fondant certes aussi sur des signes, en légitiment des interprétations moins mécaniques liées centralement à des signes. C'est ainsi que des démarches prenant en compte l'histoire sociale ou socio-biographique des intéressés et des chercheurs, et l'élargissement vers des d'autres disciplines susceptibles d'étayer des travaux de recherche (histoire, littérature, anthropologie…) semblent constituer une voie à parcourir.

Pourquoi ce colloque ?

A l'occasion du 40ème anniversaire de la parution de l'ouvrage de Gueunier, Genouvrier et Khomsi (1978), le présent colloque, organisé par l'EA 4428 DYNADIV à l'Université François-Rabelais de Tours, se donne pour objectif de revisiter la notion d'I/SL au prisme de diverses thématiques, notions, disciplines et/ou orientations à même de la renouveler et d'en valoriser les potentialités encore inexplorées.

Trois orientations au moins pourraient permettre ce renouvellement :

Terrains

Alors que l'I/SL concerne, dans beaucoup de sociétés, une large proportion des nationaux et résidents (publics scolaires, migrants notamment…), et constitue un élément majeur dans les processus de socialisation, intégration, promotion sociale et professionnelle, ce phénomène donne lieu à fort peu de recherches. Or, la sociolinguistique se définissant souvent comme discipline critique et d'intervention sociale, il est assez paradoxal qu'un thème articulant aussi centralement des enjeux tant sociaux que linguistiques soit laissé en jachère.

Que ce soit dans les situations urbaines en Afrique, dans les régions canadiennes, ou dans les régions créoles, mais aussi en Europe, ou en Asie, on remarque un travail d'appropriation du français qui révèle parfois des formes d'insécurité (même pour des personnes a priori compétentes en français) ou au contraire de sécurité linguistique. La France n'échappe pas à cette liste d'espaces où les identités s'articulent à un rapport particulier au français (notamment dans le cas des situations migratoires, ou des minorités linguistiques - comme celles vécues par les Manouches, les Ch'tis, les « jeunes », etc.). Toutes les situations où le français joue un rôle social et historique important, au contact d'autres langues, pourront venir éclairer la notion. Si le français a occupé une place importante dans les travaux sur l'I/SL, des travaux sur d'autres langues – y compris les langues des signes - pourraient avantageusement permettre de fécondes comparaisons, et faire ressortir les caractéristiques des sociétés / situations francophones. On pourrait aussi penser à l'I/SL dans différents types d'écrits (braille, sms et textos), etc., à titre comparatif. Dans cette perspective, l'étude de corpus diversifiés pourrait aussi apporter du sang neuf à l'étude de l'I/SL : corpus littéraires (le salon des Verdurin chez M. Proust dans *A la recherche du temps perdu* ou bien les « gros mots » d'A. Kourouma dans *Allah n'est pas obligé*), exemples puisés dans l'histoire des langues (le français « langue orpheline » selon B. Cerquiglini, 2007), dans les bandes dessinées (*Aya de Yopougon, Le piano oriental, …*), des corpus filmiques ou des chansons, etc.

On peut encore penser à contraster des terrains à tendance monolingue aux terrains plurilingues : l'I/SL s'y manifeste-t-elle de manière semblable ? De même, on a peu étudié le problème de l'I/SL dans les langues minorées et / ou minoritaires, partant de l'idée qu'il fallait une norme affirmée pour susciter l'IL, ce qui mériterait vérification. Enfin, on a paradoxalement peu étudié la SL, alors qu'on peut penser que ce phénomène ne peut qu'améliorer la connaissance de l'IL, notamment dans les processus d'enseignement-apprentissage des langues, domaine pourtant où l'IL est fréquemment vécue.

Alors qu'elle est abordée pour la première fois en contexte américain (Labov, 1976), on peut aussi noter que c'est dans des situations francophones que l'IL a particulièrement été problématisée. En quoi la francophonie serait-elle une situation particulièrement pertinente pour réfléchir à l'IL ?

Perspectives in(ter)disciplinaires

L'histoire pourrait apporter des éléments d'appréciation des phénomènes d'I/SL. Cerquiglini (2007) argumente que le français est un « créole » (au sens péjoratif du terme) qui a réussi, et qui est encore honteux de ses origines douteuses, si bien qu'on pourrait dire que les francophones ont hérité de cette histoire vécue comme honteuse. Salon (1983) montre que la France, ravalée au rang de puissance moyenne après la dernière guerre, doutant de sa capacité de se réarmer militairement, puis économiquement, préfère entretenir le mythe de son aura culturelle par un réseau de « soft power » à la française qui a le mérite d'être moins coûteux, pour une efficacité à discuter.

L'assise institutionnelle liée à l'idéologie linguistique a encore des répercussions en francophonies, et aussi en France, tant au niveau de l'imposition unique du français sur le territoire (de quelle insécurité relève, par exemple, le récent débat sur l'enseignement de l'arabe à l'école ?), de son enseignement scolaire que de son enseignement aux migrants. Les travaux menés dans ces domaines s'intéressent principalement aux moyens mis (ou à mettre) en œuvre pour s'assurer de la transmission de la langue, beaucoup moins à l'expérience qu'en ont les personnes impliquées. Réfléchir à l'expérience de l'IL en français dans ces champs (sociolinguistique, didactique des langues, sciences de l'éducation, sociologie de l'éducation, …) amène la question de sa réception, de son appropriation. Ces dimensions (expérience, réception, appropriation) ne sont pas sans poser problème aux sciences humaines, dont les méthodologies ne permettent pas de prendre en compte un « sentiment » comme celui d'I/SL. Les questionnements en philosophie, par exemple à partir de la notion de réflexivité, pourraient contribuer à éclairer cette problématique.

Par ailleurs, l'écriture (littéraire) en français relève parfois d'une forme de contrainte, qui pèse sur le choix même de la langue. La contrainte est d'ordre historique, économique, mais porte aussi sur les dimensions po(ï)étiques du langage puisqu'elle finit par enfermer des expériences dans « le fantôme d'un langage pur » (Merleau-Ponty, 1969 : 10). Pour sortir de ce trouble, l'écrivain développe selon Provenzano (2011) des stratégies compensatoires (de l'hétérolinguisme - Suchet, 2014- au silence - Boudreau, 2016, pour n'en citer que deux), qui dénotent une intention de sécurisation linguistique. Ce colloque sera ainsi l'occasion de réfléchir également au texte littéraire comme une traduction d'expériences, qui révèle une ambiance où entrent en tension des idéologies et des formes de résistance rendant manifestes des imaginaires francophones singuliers.

Enfin, avec la mondialisation, une sorte d'assignation à l'ouverture à la diversité pèse sur les francophones et les somme de s'ouvrir aux autres langues sous peine de ringardisation ou de passéisme caractérisé, ce qui est certainement une dynamique intéressante pour favoriser le plurilinguisme. On s'aperçoit cependant que cette ouverture bénéficie surtout à l'anglais, en raison de l'intégration de la minoration du français, liée à la situation précaire de la France dans les contextes mondialisés à cause de sa situation économique et politique incertaine. Cette insécurité sur le plan géopolitique, politique, économique a des conséquences sur l'I/SL des francophones que des économistes, politologues, historiens, pourraient éclairer.

Epistémologie

L'I/SL est souvent associée à un « sentiment », ce dont personne ne disconviendra. Mais faut-il *résumer* l'I/SL à un sentiment ? Cela pose déjà la question du travail, dans les SHS, de « sentiments », tout particulièrement en sociolinguistique, le sentiment étant plutôt associé à la psychologie, problème que l'on peut régler grâce à l'individualisme méthodologique (qui sous-tend, par exemple, les sociologies nord-américaines). Mais on pourrait explorer d'autres champs connexes : l'I/SL comme « manière d'être », plus durable qu'un sentiment : certains locuteurs vivent toute une vie en IL, ou en SL, selon leur position dans des hiérarchies sociales, économiques, ethniques, genrées, etc. Peut-on alors encore parler de « sentiment » ? Ne peut-on songer à traiter l'I/SL comme expérience de vie, dont les manifestations ne sont pas toujours aussi évidentes, ce qui invite à reconsidérer ce qu'exigent certaines méthodologies et épistémologies pour considérer leur démarche comme scientifique et légitime ? Faut-il refuser, au nom d'une conception de la recherche en SHS, de traiter un phénomène pertinent, et ne peut-on réfléchir à d'autres conceptions de la recherche en SHS ?

La question se pose donc des modalités d'exploration et de mise en évidence de l'I/SL, selon différentes options méthodologiques et épistémologiques, question à mettre en regard des enjeux sociaux rappelés plus haut, surtout si une des modalités de manifestation de l'IL est une manifestation « en creux » par le silence.

A la lecture de ce qui précède, et pour sortir l'insécurité linguistique de l'impasse méthodologique où elle se trouve, il semble pertinent de rechercher des épistémologies différentes qui permettent d'aborder l'I/SL de façon transversale. Il s'agit, par exemple, d'envisager une démarche diversitaire en interrogeant les processus sociohistoriques qui débouchent sur l'IL. Explorer ce point de vue reviendrait à articuler *interprète-relation-altérité* en en questionnant les conséquences. Cette approche, qui consiste à réfléchir à la réception et non uniquement à la diffusion, conduira à interroger l'« objet » central de nos disciplines : la langue. Si parler de langue, c'est réfléchir à des frontières dynamiques, à des histoires variées, à des relations avec d'autres, à des expériences diverses…, les questions fondamentales à se poser seraient finalement, qu'est-ce qui fait *langue* ? Et qu'est-ce qui fait I/SL ? Et encore, que fait-on de cette I/SL ?

Une autre façon d'aborder la question consisterait à s'interroger sur le développement de l'I/SL dans le monde intellectuel francophone surtout, depuis les travaux de W. Labov. On pourrait considérer que cela découle simplement d'une « fausse route » de la sociolinguistique de langue française, possibilité à considérer aux côtés d'autres : et si les SHS étaient plus liées qu'on ne voudrait le penser à des univers linguistiques et culturels, si bien que la circulation des méthodologies, idées entre eux serait moins simple et fluide qu'on ne le présuppose généralement (cf. Robillard et Blanchet, éds., 2012) ?

Autant de regards qui laisseraient envisager l'IL comme fondamentalement existentielle, dans la mesure où elle s'accompagne d'un sens aigu de la « non maitrise », de l'illégitimité, mais aussi de la poïétique liée au langage et aux langues.

Les propositions de contribution s'inscriront dans les champs disciplinaires des sciences humaines et sociales, de l'histoire, de la philosophie, de la littérature. Quelles que soient les situations envisagées, elles réfléchiront à la fois aux conséquences de la problématisation de l'I/SL sur « le » français, les francophones et les francophonies et aux implications politiques et éthiques pour la recherche.

Quelques références bibliographiques

Boudart I., 2013, *La situation sociolinguistique en Mauritanie : analyse du sentiment de sécurité et d'insécurité linguistique à travers l'étude des pratiques et des représentations*, Thèse de Doctorat en sciences du langage, Université de Rouen.

Boudreau A., 2016, *A l'ombre de la langue légitime. L'Acadie dans la francophonie*, Paris, Classiques Garnier

Bourdieu P., 1987, *Choses dites*, Paris, Minuit

Bretegnier A., 1999, *Sécurité et insécurité linguistique : approches sociolinguistique et pragmatique d'une situation de contacts de langues : La Réunion*, Thèse de doctorat, Université de la Réunion

Bretegnier A., 2002, « Regards sur l'insécurité linguistique », dans Bretegnier A. et Ledegen G., *Sécurité/insécurité linguistique : terrains et approches diversifiés*, Paris, L'Harmattan, pp. 7-33

Calvet L.-J., 1999, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon

Canut C., 1996, *Dynamiques linguistiques au Mali*, Paris, CIRELFA- Didier Erudition

Castellotti V. et D. de Robillard, 2002-2003, *France, pays de contacts de langues*, Louvain, Peeters

Cerquiglini B., 2007, *Une langue orpheline*, Paris, Minuit

Francard M. et al, 1993, « L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique », *Français et société* n°6

Francard M., 1996, « Un modèle en son genre : le provincialisme linguistique des francophones de Belgique », dans Bavoux C., *Français régionaux et Insécurité linguistique*, Paris et La Réunion, L'Harmattan et Université de la Réunion

Gueunier N., Genouvrier E. et Khomsi A., 1978, *Les Français devant la norme, Contribution à une étude de la norme du français parlé*, Paris, Champion

Labov W., 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Editions de Minuit

Merleau-Ponty M., 1969, ***La prose du monde***, Paris, Gallimard

Provenzano F., 2011, *Vies et mort de la francophonie. Une politique française de la langue française et de la littérature*, Liège, Les Impressions nouvelles.

Robillard D. de, 1996, « Le concept d'IL : à la recherche d'un mode d'emploi » in Bavoux, C., *Français régionaux et insécurité linguistique*, L'Harmattan/Université de la Réunion, pp. 55-73

Robillard D. de et Blanchet, éds., 2012, L'implication des langues dans l'élaboration et la publication des recherches scientifiques. Le cas du français parmi d'autres langues, N°24 de la collection Français et société

Romano C, 2010, *Au cœur de la raison, la phénoménologie*, Paris, Gallimard

Roussi M., 2009, *L'insécurité linguistique des professeurs de langues étrangères non natifs : le cas des professeurs grecs de français*. Linguistique, Thèse de Doctorat en Didactique des langues et des cultures, Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III.

Salon A., 1983, *L'Action culturelle de la France dans le monde*, Paris, Nathan, coll. « Francophonie »

Singy P., 1997, *L'image du français en Suisse romande - Une enquête sociolinguistique en Pays de Vaud*, Paris, Montréal, L'Harmattan

Suchet M., 2014, *L'imaginaire hétérolingue. Ce que nous apprennent les textes à la croisée des langues*, Paris, Gallimard.

Conférenciers invités :

Annette Boudreau, Université de Moncton, Canada
Aude Bretegnier, Université du Maine, France
Pierre Fandio, Université de Buea, Cameroun
Michaël Ferrier, Université Chuo de Tokyo, Japon
Michel Francard, Université Catholique de Louvain, Belgique
Jean - Marie Klinkenberg, Université de Liège, Belgique
Mylène Lebon-Eyquem, Université de la Réunion, France
Myriam Suchet, université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle, France

Modalités de travail

A l'occasion de ce colloque, les échanges seront organisés autour de plusieurs formats :

1. des témoignages
2. une conférence plénière grand public
   Les principaux participants à ces deux cadres de réflexion seront des collègues invités.
3. deux table(s)-ronde(s) : qui seront organisées en fonction des propositions de communication et / ou sur invitation
4. des communications en atelier
5. un panel.

Soumission des propositions

Les propositions de communication comporteront, dans un fichier au format Word ou Open Office (3000 signes maximum espaces inclus) :

- titre
- nom et prénom de l'auteur / des auteurs / appartenance institutionnelle
- mots-clés (5 maximum)
- résumé
- références bibliographiques essentielles (5 maximum).

Langues :

- Au choix, dans la mesure où l'intervenant peut utiliser une langue à l'oral et une autre pour d'éventuels supports écrits adjuvants, de telle sorte que le français soit présent dans l'un ou l'autre cas ; ou s'il fait intervenir l'un des participants au colloque pour une traduction simultanée vers le français.

Calendrier

- Les propositions de communications devront être envoyées à dynadiv@univ-tours.fr au plus tard le **16 octobre 2017**.
- Les décisions des comités scientifiques et d'organisation seront diffusées fin décembre 2017.

Frais d'inscription

- plein tarif : 60 €
- tarif réduit pour les doctorants, étudiants et inscrits à Pôle Emploi (joindre justificatif au formulaire d'inscription) : 20 €

Comité d'organisation

Valentin Feussi, Joanna Lorilleux
Alper Aslan, Isabelle Aubert, Aurélie Bruneau, Emmanuelle Huver, Jacki Choplin, Abdennour Iguerali, Emilie Lebreton, Isabelle Pierozak, Shuming Qiu, Clémentine Rubio, Dominique Doustin.

Comité scientifique

Becetti, Abdelali, ENS Bouzareah, Alger, Algérie
Bertucci, Marie-Madeleine, Université de Cergy-Pontoise, France
Bretegnier, Aude, Université du Maine, Le Mans, France
Castellotti, Véronique, Université François Rabelais, Tours, France
Chaves da Cunha, José Carlos, Université du Para, Brésil
Debono, Marc, Université François Rabelais, Tours, France
Diao-Klaeger, Sabine, Koblenz, Landau Universität, Allemagne
Erfurt, Jurgen, Goethe Universität, Frankfurt/Main, Allemagne
Fandio, , Pierre, Université de Buea, Cameroun
Feussi, Valentin, Université François Rabelais, Tours, France
Forlot, Gilles, INALCO, Paris, France
Huver, Emmanuelle, Université François Rabelais, Tours, France
Kilanga, Julien, Université d'Angers
Klett, Estela, Université de Buenos Aires, Argentine
Lebon Eyquem, Mylène, Université de la Réunion, France
Leconte, Fabienne, Université de Rouen, France
Lorilleux, Joanna, Université François Rabelais, Tours, France
Magord, André, Université de Poitiers
Miguel Addisu, Véronique, Université de Rouen, France
Molinari, Chiara, Università degli Studi di Milano, Italie
Moore, Danièle, Simon Fraser University, Vancouver, Canada
Moura, Jean-Marc, Université de Paris 10, France
Moussirou Mouyama, Auguste, Université Omar Bongo, Libreville, Gabon
Nobutaka, Miura, Université de Chûô, Tokyo
Pierozak, Isabelle, Université François Rabelais, Tours, France
Pu Zhihong, Université Sun Yat-Sen, Canton, Chine
Robillard, Didier de, Université François Rabelais, Tours, France
Silva Ochoa, Haydée, UNAM, Mexique
Singy, Pascal, Université de Lausanne, Suisse
Spaëth, Valérie, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, France
Tending, Marie-Laure, Université du Maine, Le Mans, France
Tirvassen, Rada, Université de Pretoria, Afrique du Sud
Van den Avenne, Cécile, Ecole Normale Supérieure de Lyon, France
Violette, Isabelle, Université de Moncton, Canada
Yotova, Rennie, CREFECO et Université St. Kliment Ohridski, Sofia, Bulgarie